

THAÏLANDE GUIDE PRATIQUE

INFORMATIONS



Office National du Tourisme de Thaïlande
Tél : 01 53 53 47 00 - Fax : 01 45 63 78 88

tatfr@wanadoo.fr
www.tourismthaifr.com

f ONT-Thaïlande
@ONTThaïlande



A Bangkok
Tourism Authority of Thailand,
1600 New Phetburi Road,
Makkasan, Rajatevee, Bangkok 10400
Tél. : +66 (0) 2 250 5500
Fax : +66 (0) 2 250 5511
www.tourismthailand.org

TAT Call Center : 1672
Police Touristique : 1155

Ambassade de France à Bangkok
35 Charoen Krung Soi 36, Bangrak,
Bangkok 10500
Tél : +66 (0) 26 57 51 00
Site Internet : www.ambafrance-th.org
E-mail : ambassade@ambafrance-th.org

Les utilisateurs de Smartphone peuvent télécharger
des applications très utiles sur le Microwebiste :
<http://mobile.tourismthailand.org>



© Pic&Pix 2013
Ne pas jeter sur la voie publique.

CARTE DE LA THAÏLANDE





Wat Phra Kaew, Bangkok



Wat Mahathat, Sukhothai



Parc historique de Phanom Rung, Buri Ram

INFOS PRATIQUES

PRESENTATION

Autrefois Royaume de Siam, la Thaïlande, au cœur de l'Asie du Sud-Est, est frontalière du Laos et du Myanmar au nord, du Cambodge à l'est et de la Malaisie au sud. La région centrale, bassin fertile irrigué par le Mé-nam Chao Phraya (plus grand fleuve du pays), est recouverte de rizières émeraude. Tout autour de cette vaste plaine s'élèvent des massifs montagneux culminant à 2565 mètres au Doi Inthanon. Le sud déploie 2815 km de côtes ouvertes sur la mer d'Andaman et la mer de Chine (Golfe de Thaïlande), eaux turquoise parsemées d'îles paradisiaques.

Situation : Asie du Sud-Est, à 9412 km de Paris.

Climat : Tropical. La Thaïlande se visite toute l'année.

De novembre à février, la saison sèche affiche des températures agréables correspondant à un bel été européen. La chaleur s'intensifie de mars à mai. La saison des pluies, de juin à octobre, est une alternance d'averses tropicales et de soleil. A Bangkok, la température moyenne annuelle est de 28°C, avec des variations relativement faibles (entre 25°C et 30°C) en avril et en décembre.

Superficie : 513 120 km².

Population : environ 65 millions d'habitants.

Capitale : Bangkok.

Langue : thaï et anglais.

Religion majoritaire : bouddhisme Theravada (95%).

Monnaie : baht, 100 THB = 2,45 euro (mars 2012).

L'unité monétaire est le baht, divisé en 100 satang.

On trouve des pièces de 50 et 25 satang (très peu utilisées) et de 1, 2, 5 et 10 bahts.

Les billets existent en coupures de 20, 50, 100, 500 et 1 000 bahts.

Régime politique : Monarchie constitutionnelle.

Décalage horaire : +5h en été, +6h en hiver.

Santé : Aucune vaccination n'est exigée.

Electricité : 220 V - Prises dites « américaines », prévoir un adaptateur. Dans certains hôtels de standing, le système est déjà prévu pour les appareils européens.

Téléphone / Internet : De France : 00 + 66 + indicatif de la ville sans le 0 et N° du correspondant.

Vers la France : 001 + 33 + N° du correspondant sans le 0.

Bonne couverture pour les téléphones portables et les connexions Internet. Wifi et nombreux cybercafés.

Fêtes et Festivals : Nouvel An (1^{er} janvier) - Magha Puja (pleine lune de février) - Jour de la fondation de la dynastie Chakri (6 avril) - Nouvel An Thaï / Songkran, Fête de l'Eau (13 au 15 avril) - Jour du Couronnement (5 mai) - Cérémonie Royale du Labour (début mai) - Visakha Puja (juin), Asalha Puja (août), Tak Bat Dok Mai (juillet) - Anniversaire de sa Majesté la Reine (12 août) - Jour de Chulalongkorn (23 octobre) - Loy Krathong, Fête de la Lumière (pleine lune de novembre), - Anniversaire de sa Majesté le Roi (5 décembre) - Jour de la Constitution (10 décembre) - Fin de l'Année (31 décembre).

Aéroport international de Bangkok : Suvarnabhumi (35 km à l'est de la capitale).

Compagnies aériennes : Thai Airways International et Air France assurent des vols réguliers directs au départ de Paris. Durée du vol : 11h15 en non stop.

FORMALITÉS D'ENTRÉE

Les visiteurs français entrant en Thaïlande doivent être en possession d'un passeport en cours de validité (au moins 6 mois à compter de la date d'entrée dans le pays). Pas besoin de visa pour tout séjour inférieur à 30 jours (seulement 15 jours si entrée par voie terrestre). Au delà de 30 jours, un visa est nécessaire, vous pouvez l'obtenir auprès de l'Ambassade de Thaïlande ou du consulat de votre pays. L'entrée en Thaïlande peut s'effectuer par voie aérienne mais aussi par voie maritime ou terrestre via les postes frontaliers avec la Malaisie, le Cambodge, le Laos et le Myanmar.

VALIDITÉ DES VISAS

Tous les visas sont valables 90 jours, à compter de la date d'émission.

Remarque : Vérifier la durée de séjour tamponnée sur votre passeport par l'officier d'immigration. Les visiteurs qui dépassent la date autorisée devront payer, lors de leur départ, une pénalité par journée supplémentaire.

CONTACTS AMBASSADE ET CONSULATS

Ambassade Royale de Thaïlande en France : 8, rue Greuze, 75116 Paris. Tél. : 01 56 26 50 50, Fax : 01 56 26 04 45/46.

Audiotel : 08 36 70 20 23 (numéro à tarif spécial).

Le service des visas est ouvert du lundi au vendredi de 09h30 à 12h00.

Consulats Honoraires :

Lyon : 40, rue du Plat, 69002 Lyon. Tél. : 04 78 37 16 58.

Fax : 04 78 37 16 58. Email : Thaïlande.consulatlyon@wanadoo.fr

Marseille : 8, rue Cargo Rhin Fidelity, 13002 Marseille.

Tél. : 04 91 21 61 05, Fax : 04 95 05 47 01.

Monaco : Le Montaigne - 2, avenue de la Madone, MC 98000 Monaco.

Tél. : (377) 93 30 94 94, Fax : (377) 93 30 95 95

Renseignements complémentaires : Immigration Division, Soi Suan Phlu, Sathon Tai Rd, Bangkok 10120, Thaïlande. Tél. : (662) 287 3101-10.

FORMALITÉS DOUANIÈRES

Les visiteurs peuvent importer officiellement en Thaïlande, sans avoir à les déclarer, 200 cigarettes ou 50 cigares ou 250 g de tabac, 1 litre de vin ou d'alcool et du parfum en quantité raisonnable.

Attention, il est strictement interdit de consommer des drogues dures ou douces en Thaïlande, y compris à l'arrivée et au départ.

SE DÉPLACER EN THAÏLANDE

En avion

Nombreuses connexions sur le réseau intérieur assurées par Thai Airways International (www.thaiairways.fr), Bangkok Airways (www.bangkokair.com) et des compagnies low cost (www.sga.co.th, www.flyorientthai.com, www.kanairlines.com, www.nokair.com, www.solarair.co.th, www.airasia.com, www.happyair.co.th). Aéroport domestique de Bangkok : Don Muang (25 km au nord de la ville).





Spectacle de Khon

En train

Le réseau ferroviaire de Thaïlande dessert en étoile les trois régions principales : le Nord, le Nord-Est et le Sud (relié au réseau Malaisien jusqu'à Singapour).

Les trains thaïlandais offrent deux ou trois classes selon le type de train et des trains couchette très confortables et peu onéreux, même en première classe.

Réservation : www.thairailticket.com, Gare Hua Lampong de Bangkok. Egalement, l'Eastern Oriental Express (entre Singapour et Bangkok, via Kuala Lumpur, ou Bangkok/Chiang Mai et Bangkok/Kanchanaburi).

Par la route

Le réseau routier et autoroutier est moderne. Il permet de se déplacer facilement dans tout le royaume.

- En Thaïlande, on roule à gauche et les panneaux de signalisation sur les grands axes sont bilingues thaï/anglais.

Le permis de conduire international est requis.

Bien qu'il soit aisé de louer une voiture, la conduite à gauche peut s'avérer difficile. Tous les grands loueurs proposent aussi des véhicules avec chauffeur.

- Des services réguliers de bus relient toutes les localités entre elles et des cars climatisés très confortables assurent des liaisons vers les différents centres touristiques.

Trois gares routières selon la destination :

- Nord et Nord-Est : Bangkok Northern-Northeastern Bus Terminal, Kam Phaeng Phet 2 Road. Tel : (662) 936 2841-48
- Sud : Bangkok Southern Terminal, (Sai Tai Mai)
- Côte Est : Bangkok Eastern Terminal, Sukhumvit Rd.



Centre de conservation des éléphants, Lampang

Dans Bangkok

Bus

Les bus climatisés et non climatisés sont nombreux et peu chers dans le périmètre de Bangkok.

Des minibus climatisés (rouges et gris) opèrent sur des parcours fixes à un tarif forfaitaire.

Méto

Bangkok possède une ligne de métro souterrain (MRT) depuis 2004 et deux lignes de Skytrain, le métro aérien (BTS). Une ligne spéciale Airport Rail Link (www.bangkokairporttrain.com) relie l'aéroport International Suvarnabhumi aux stations de métro Makkasan (souterrain) ou Phaya Thai (aérien).

Bateaux-taxis

De nombreux bateaux-taxis évoluent sur la rivière Chao Phraya, permettant souvent d'éviter les embouteillages d'une façon agréable. Certains ne font que traverser la rivière entre Bangkok et Thon Buri, d'autres longent les berges, s'arrêtant en des points fixes, comme les bus. Tarifs très abordables.

Taxi et tuk-tuk

Les taxis que l'on hèle dans la rue sont équipés de compteurs (taxi-meters). Le prix de la course est fixé et non négociable. Les tuk-tuks (taxis à trois roues) n'ont pas de compteur, ni de climatisation. Il est préférable de les utiliser sur de courtes distances.



Bouddha couché, Wat Pho, Bangkok

FAQ

Q : Je suis de nationalité algérienne (marocaine ou tunisienne). Ai-je besoin d'un visa ?

R : Oui, les ressortissants d'Afrique du Nord ont besoin d'un visa pour visiter la Thaïlande.

Q : Y a-t-il des vaccins obligatoires pour se rendre en Thaïlande ?

R : Aucun vaccin n'est obligatoire. Toutefois, il est conseillé d'être à jour dans ses vaccinations, en particulier la Diphtérie/Tétanos/Polio qui est fortement recommandée quels que soient les pays visités (rappel tous les 10 ans).

Il n'y a pas de risque de paludisme dans les grandes villes ni dans les principales stations touristiques telles que Bangkok, Chiang Mai, Jomtien-Pattaya, Phuket, Koh Samui. A prévoir : répulsif anti moustiques pour les soirées et les excursions en forêt - Ecran total, lunettes de soleil et chapeau pour se préserver du soleil.

Q : Je suis diabétique, ai-je besoin d'une autorisation préalable pour me rendre en Thaïlande avec mes médicaments (insuline, aiguilles, appareils de mesure de la glycémie...) ?

R : Selon la loi sur les stupéfiants (B.E. 2522 - 1979), modifiée par la loi sur les stupéfiants (B.E. 2545 - 2002) et la nouvelle réglementation en vigueur depuis le 29 septembre 2009, les personnes en cours de traitement médical peuvent transporter des médicaments contenant des produits stupéfiants à condition de ne pas dépasser 30 jours d'utilisation. Autorisation à demander en anglais, au moins 2 semaines avant la date de départ, par Fax +00 66 25 91 84 71 ou en envoyant un e-mail à la Division du contrôle des stupéfiants / Food and Drug Administration, Ministère de la Santé publique : tnarcotic@fda.moph.go.th

Pour les médicaments généraux, pensez à vous munir d'une ordonnance traduite en anglais et présentez vous lors du passage en douane au guichet « rouge » (Quelque chose à déclarer).

Plus d'infos : <http://www.fda.moph.go.th/eng/narcotics/index.stm> ou <http://narcotic.fda.moph.go.th/faq/faq.php>



Bouddha couché, Wat Pho, Bangkok

FAQ

Q : Je suis de nationalité algérienne (marocaine ou tunisienne). Ai-je besoin d'un visa ?

R : Oui, les ressortissants d'Afrique du Nord ont besoin d'un visa pour visiter la Thaïlande.

Q : Y a-t-il des vaccins obligatoires pour se rendre en Thaïlande ?

R : Aucun vaccin n'est obligatoire. Toutefois, il est conseillé d'être à jour dans ses vaccinations, en particulier la Diphtérie/Tétanos/Polio qui est fortement recommandée quels que soient les pays visités (rappel tous les 10 ans).

Il n'y a pas de risque de paludisme dans les grandes villes ni dans les principales stations touristiques telles que Bangkok, Chiang Mai, Jomtien-Pattaya, Phuket, Koh Samui. A prévoir : répulsif anti moustiques pour les soirées et les excursions en forêt - Ecran total, lunettes de soleil et chapeau pour se préserver du soleil.

Q : Je suis diabétique, ai-je besoin d'une autorisation préalable pour me rendre en Thaïlande avec mes médicaments (insuline, aiguilles, appareils de mesure de la glycémie...) ?

R : Selon la loi sur les stupéfiants (B.E. 2522 - 1979), modifiée par la loi sur les stupéfiants (B.E. 2545 - 2002) et la nouvelle réglementation en vigueur depuis le 29 septembre 2009, les personnes en cours de traitement médical peuvent transporter des médicaments contenant des produits stupéfiants à condition de ne pas dépasser 30 jours d'utilisation. Autorisation à demander en anglais, au moins 2 semaines avant la date de départ, par Fax +00 66 25 91 84 71 ou en envoyant un e-mail à la Division du contrôle des stupéfiants / Food and Drug Administration, Ministère de la Santé publique : tnarcotic@fda.moph.go.th

Pour les médicaments généraux, pensez à vous munir d'une ordonnance traduite en anglais et présentez vous lors du passage en douane au guichet « rouge » (Quelque chose à déclarer).

Plus d'infos : <http://www.fda.moph.go.th/eng/narcotics/index.stm> ou <http://narcotic.fda.moph.go.th/faq/faq.php>



Centre Commercial, Bangkok

LEXIQUE

Bonjour (femme)
 Bonjour (homme)
 Je ne parle pas thaï
 Je ne comprends pas
 Je ne sais pas
 Français
 Merci (femme)
 Merci (homme)
 Merci beaucoup
 Excusez moi
 Ça ne fait rien
 Combien ceci ?
 Je ne veux pas
 Je ne me sens pas bien
 J'aime
 Je n'aime pas
 C'est bon
 Ce n'est pas bon
 Allez à droite
 Tournez à gauche
 Allez tout droit
 Rue
 Allée
 Ville
 Qui
 Où
 Prix

1 neung
 2 song
 3 sam
 4 sii
 5 ha
 6 hok
 7 tchet
 8 phet
 9 kao

sawatdi kha
 sawatdi krap
 phut thai mai dai
 mai khao chai
 mai rou
 farangset
 khop khun kha
 khop khun krap
 khop khun maak
 koh tote
 mai pen rai
 raka tao rai ?
 mai ao
 mai sabai
 tchope
 mai tchope
 di
 mai di
 liao koua
 liao sai
 trong pai
 thanon
 soi
 muang
 khrai
 thi nai
 ra-kaa

10 sip
 11 sip et
 12 sip song
 13 sip sam
 20 yi sipp
 30 sam sipp
 40 sii sipp
 100 neung roi
 1000 neung phan



Marché flottant, Damnoen Saduak

A DECOUVRIR

Découvrir la Thaïlande, c'est rencontrer une culture unique, vivre une grande variété d'expériences et apprécier les divers aspects de la Thaïness, l'art de vivre Thaï, qui séduisent tant les visiteurs du monde entier.

Le Pays du Sourire sait contenter toutes les envies de voyages, et en particulier :

L'ECOTOURISME

GREET (Go Responsible Ecotourism and Enjoy Thailand) est un programme qui recense les infinies possibilités permettant de découvrir une Thaïlande chaleureuse et authentique dans une démarche responsable : hébergement en éco-resort ou chez l'habitant - Agrotourisme actif (récolte du riz, visite d'une ferme d'orchidées,...) - Découverte des traditions et du mode de vie des autochtones - Eco-treks d'observation de la faune et de la flore - Sports (VTT, rafting, kayak, safari photos sous-marins...).

LE TOURISME EN FAMILLE

Des structures d'hébergement adaptées au potentiel infini de loisirs, la Thaïlande ne manque pas d'attraits pour combler grands et petits. Les parcs nationaux terrestres et maritimes sont de formidables aires de récréation et les festivals colorés sont autant de beaux spectacles à apprécier. Par ailleurs, le TAT continue de capitaliser sur les nouvelles tendances telle que les golfeurs voyageant en famille (programmes spéciaux pour les accompagnants non golfeurs).

LES MARIAGES ET LUNES DE MIEL

Se dire « oui » dans les vallées du Lanna ou entourés de poissons multicolores dans les fonds sous marins de la mer d'Andaman... Les agences thaïes spécialisées et certains grands hôtels sont très créatifs pour organiser un mariage merveilleux dans les moindres détails, sans omettre d'indiquer les démarches nécessaires pour que l'union soit légalement reconnue en France. Les endroits paradisiaques ne manquent pas pour abriter une lune de miel idyllique. De nombreux hôteliers proposent des packages uniquement conçus pour les couples.